

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

PROGRAMME DE DÉMONSTRATION EN TRANSPORT URBAIN DANS
LE VIEUX-QUÉBEC

SECTION I

AMÉNAGEMENT D'ESPACES DE STATIONNEMENT POUR LES
VÉLOS

- 1.** Le projet consiste à acquérir et à installer des équipements nécessaires à l'aménagement d'espaces de stationnement pour les vélos.
- 2.** Le coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à 50 000 \$.

SECTION II

AMÉNAGEMENT DE ZONES DE DÉBARCADÈRE POUR LES
AUTOBUS TOURISTIQUES

- 3.** Le projet consiste à aménager des zones de débarcadère pour les autobus touristiques.
- 4.** Le coût du projet décrit à l'article 3 s'élève à 300 000 \$.

TOTAL : 350 000 \$

Annexe préparée le 8 décembre 2008 par :

Hervé Chapon
Service de l'aménagement du territoire

Annexe approuvée le 8 décembre 2008 par :

Marc des Rivières, directeur
Division du transport
Service de l'aménagement du territoire